

# Conditions Générales de Vente

---

## Article 1 : Généralité – Champs d'application

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve aux conditions générales de vente suivantes, à l'exclusion de tout autres documents tels que prospectus, catalogues émis par le vendeur et qui n'ont qu'une valeur indicative. Le fait que le vendeur ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des dites conditions. Les commandes passées par télécopie, mail, internet ou téléphone engagent le client dès leur réception par le vendeur ; dans ce cas, la réception des marchandises vaut acceptation des conditions générales de vente. Toute commande adressée au vendeur a un caractère ferme, définitif et irrévocable même si elle est passée par l'intermédiaire de ses agents ou représentants dès lors qu'elle se trouve en stricte conformité avec son offre, alors même qu'elle n'aurait reçu confirmation de sa part. Lorsque la commande ne se trouve pas en conformité avec la dernière offre, le client dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter (voir articles 6 et 7). Passé ce délai, la commande est réputée ferme, irrévocable et définitive pour les deux parties même en l'absence d'accusé de réception. Les renseignements contenus dans la documentation ou sur les documents publicitaires sont donnés à titre purement indicatif. Le vendeur se réserve la possibilité, sans altérer la qualité des marchandises, d'y apporter des modifications, même après réception de la commande, sans toutefois que les caractéristiques essentielles des marchandises puissent s'en trouver affectées.

## Article 2 : Caractéristiques essentielles des biens offerts.

- 1- Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des produits et services proposés à la vente par ECOGENESE SARL sur son site internet [www.ecogenese.com](http://www.ecogenese.com) et autres.
- 2- Les produits principaux sont les suivants :
  - ◆ Purificateurs d'eau (ioniseur, osmose inverse, filtration)
  - ◆ Dispositifs de vitalisation et de traitement écologique de l'eau
  - ◆ Dispositifs d'amélioration du bien-être
- 3- Nous proposons ces produits à la vente à travers le site internet [www.ecogenese.com](http://www.ecogenese.com) ou par contact téléphonique ou email en France, DOM-TOM, Europe.
- 4- La livraison se fera par la poste ou tout autre moyen adapté au volume de marchandise. Les frais de transport sauf accord préalable sont à la charge de l'acheteur.
- 5- La garantie légale de conformité : (voir article 7).

## Articles 3 : Prix

Les prix sont indiqués sur le site sont sauf mentions express en euros toutes taxes comprises (TTC) et hors participation aux conditionnements et frais de port qui sont à la charge du client. ECOGENESE SARL se réserve le droit de modifier les prix à tout moment sans préavis, mais les produits seront facturés sur la base des prix en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes sous réserve de disponibilité. Les informations relatives aux prix des produits peuvent faire l'objet de modifications et ne sont données qu'à titre indicatif.

Aucune retenue sur les paiements, aucune déduction sur le montant des factures, motivée ou non, n'est admise. Les termes du paiement - s'il en a été convenu par convention particulière - ne peuvent être retardés pour quelque cause que se soit, même en cas de litige. Chacune des expéditions du vendeur fait l'objet d'une facturation. Lorsque le vendeur est amené à faire des expéditions fractionnées, ses factures seront payables au fur et à mesure de leur production, sans qu'il n'y ait lieu d'attendre la livraison complète de la commande.

## **Article 4 : Commande.**

Nous nous engageons à accepter votre commande dans les termes des présentes conditions générales de vente. Toute commande auprès de ECOGENESE SARL est soumise à la connaissance et l'acceptation intégrale des présentes conditions générales de vente. ECOGENESE SARL se réserve le droit d'annuler toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Vous pouvez passer vos commandes :

### **1- Sur Internet : [www.ecogenese.com](http://www.ecogenese.com)**

En suivant les indications du site, en validant votre panier, et en réglant par un moyen de paiement proposé sur le site.

Votre commande sera validée définitivement et la livraison déclenchée à partir de la date de paiement.

### **2- Par Mail, téléphone ou courrier:**

Si la possibilité n'est pas proposée d'acheter sur le site [www.ecogenese.com](http://www.ecogenese.com), vous pouvez passer commande, en indiquant la référence produit, la quantité, l'adresse de livraison, votre téléphone. Votre commande ne sera enregistrée qu'à la réception du chèque ou du virement bancaire.

ECOGENESE SARL  
5, Rue Albert Zimmer  
67610 La Wantzenau  
Mail : [info@ecogenese.com](mailto:info@ecogenese.com)  
Tel : +33 (0)3 88 31 57 54  
Mob : +33 (0)6 11 69 91 06

## **Article 5 : Paiement**

### **1- Carte Bancaire ou Paypal sur le site internet**

### **2- Chèque :**

Le chèque doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco, et libellé en Euros.

Envoyer nous votre chèque libellé à l'ordre de ECOGENESE SARL à l'adresse ci-dessous :

ECOGENESE SARL  
5, Rue Albert Zimmer  
67610 La Wantzenau

Votre commande sera validée définitivement et la livraison déclenchée à partir de la date de réception du chèque.

### **3- Virement bancaire :**

Les coordonnées bancaires vous seront communiquées si vous choisissez ce mode de règlement. Vous devez indiquer le numéro de commande sur votre virement

Votre commande sera validée définitivement et la livraison déclenchée à partir de la date de réception du virement.

## Article 6 : Droit de rétractation et retour de la marchandise

A défaut de réserves expressément émises par l'acquéreur lors de la livraison, les produits délivrés par le vendeur seront réputés conformes en quantité et en qualité à la commande.

L'acquéreur disposera d'un délai de 14 jours à compter de la réception des produits commandés pour émettre, **par lettre recommandée avec accusé de réception**, de telles réserves auprès du vendeur. Passé ce délai, aucune réclamation ou reprise ne sera admise.

Le renvoi de la marchandise se fera en transport recommandé à la charge de l'acquéreur et adressé à ECOGENESE SARL. Toute autre forme d'envoi sera refusée. Nous refuserons les renvois en « port payé par le destinataire ». Vous devez nous renvoyer les produits à l'état neuf, dans leur emballage d'origine et en parfait état. Si la marchandise est un purificateur d'eau ou tout autre matériel mis en service par l'acquéreur et incluant des consommables, tels que filtres, membranes, piles, etc... qui ne pourront plus être utilisés en l'état neuf, ils vous seront alors facturés en cas de remboursement, d'échange ou sur l'avoir s'ils ne sont pas réutilisables.

Dans les autres cas, si la marchandise est neuve et non dégradée, nous pourrions procéder selon notre appréciation à un échange, un avoir ou un remboursement du prix d'achat de la marchandise sans les frais de livraisons.

En cas de retours anormaux ou abusifs, ECOGENESE SARL se réserve le droit de refuser une commande ultérieure.

ECOGENESE SARL remboursera l'acheteur dans les meilleurs délais et au plus tard dans les trente jours suivant la date de rétractation.

## Article 7 : Garantie

Garantie légale de conformité et légale des vices cachés :

La garantie s'applique à condition que le défaut existe à la date d'acquisition et n'est pas imputable à un dégât de transport ou un usage inadéquat de l'appareil.

Pour les appareils nécessitant des consommables, comme des filtres, membranes et un entretien comme pour les purificateurs d'eau, **la garantie s'applique seulement si l'entretien et le remplacement des consommables est fait régulièrement comme nous le préconisons, par notre intermédiaire avec des consommables et pièces détachées d'origines.**

La garantie est de 2 ans après réception de l'appareil, la date de la facture faisant foi. Nous consulter pour la mise en œuvre. (**Ne renvoyez jamais un appareil sans nous avoir consultés au préalable**).

Aucun article ne pourra être repris ou échangé s'il a été utilisé de façon à modifier son apparence ou ses caractéristiques.

Les produits commandés qui ont été personnalisés ne pourront en aucun cas être repris pour un motif autre qu'un défaut constaté.

En cas de dysfonctionnement, contactez nous sur [sav@ecogenese.com](mailto:sav@ecogenese.com) ou par téléphone 03 88 31 57 54; nous vous indiquerons la marche à suivre, soit par dépannage en ligne (SAV), soit par retour de l'appareil (**ne renvoyez jamais un appareil sans nous avoir consulté au préalable**).

En période de garantie, les réparations sont gratuites; les frais de port en colis suivi sont partagés : l'aller est à votre charge, nous payons le retour chez vous.

La garantie est valable pour des conditions normales d'utilisations des appareils ou marchandises.

Particularité pour les purificateurs d'eau :

Nous dégageons toutes responsabilités, et la garantie ne joue pas, dans les cas suivants :

- Alimentation en eau autre que celle prévue pour le bon fonctionnement de l'appareil.
- Alimentation en eau chaude de l'appareil.
- **Remplacement par des consommables, filtres et membranes inadaptés ou non d'origines (Nous consulter pour les consommables).**
- Non respect du calendrier de remplacement des consommables, filtres et membranes.
- Installations défectueuses qui n'ont pas respectées les consignes du manuel. En cas de raccordement sur le tuyau d'eau froide, il est fortement conseillé de faire appel à nos services ou à un professionnel (qui apportera sa garantie d'installation).
- Entartrage. Si votre eau est trop dure, prévoyez un **dispositif anticalcaire**.
- Ouverture des compartiments intérieurs de l'appareil (en dehors du changement des filtres), le remplacement d'un fusible non adapté ou une mauvaise mise en place des filtres et membranes.

- Suppression, si votre purificateur est raccordé sur le tuyau d'eau froide et que la pression de votre installation dépasse 4,5 bars ; renseignez vous auprès de votre installateur, s'il est opportun d'installer un réducteur de pression en amont.
- Alimentation électrique: surtension, saute de courant, foudre,...
- Bris et chutes de l'appareil.
- Accessoires externes (pré-filtres, tuyaux, adaptateurs robinet).

Au-delà de la période de garantie, nous assurons également le Service Après Vente de nos purificateurs d'eau.

Garantie commerciale :

Les articles fournis par ECOGENESE SARL sont neufs sauf mention express et garantis contre tous défauts dans le cadre de la garantie légale de conformité. Si au-delà du délai de 2 ans nous proposons une garantie commerciale gratuite ou payante, celle-ci sera mentionnée et indiquée en général dans la description de l'article.

## **Article 8 : Transport**

Les produits sont livrés à l'adresse de livraison que vous avez indiquée au cours du processus de passation de commande. Les marchandises sont envoyées assurées, les frais de livraisons et de conditionnement sont à la charge du client. La livraison est effectuée par la poste ou un transporteur selon la quantité commandée.

Le délai de livraison comprend le temps de préparation du colis et le temps d'acheminement.

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne peuvent donner lieu, de la part de l'acheteur, ni à l'annulation de la commande, ni à une demande de dommages et intérêts quelconques en cas de retard dû à un événement extérieur à notre société.

Dans tous les cas, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur auquel il appartient, en cas d'avarie ou de manquants, de faire toutes constatations nécessaires auprès du distributeur de paquets ou de confirmer ses réserves par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur dans les deux jours qui suivent la réception des marchandises.

Au cas où certains articles seraient momentanément indisponibles, l'expédition sera différée pour permettre un envoi complet.

## **Article 9 : Réserve de propriété – transfert de risques**

A titre de clause essentielle et déterminante de tout contrat, il est entendu que le transfert de propriété des produits du vendeur, au profit de l'acheteur, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce qu'elle que soit la date de livraison des dits produits, la remise éventuelle de traite ou de tout titre créant une obligation de payer ne constituant pas un paiement au sens de la présente disposition. En revanche, le transfert des risques tels que la détérioration, perte, vol, incendie, dégâts des eaux, des produits du vendeur, sera réalisé à la sortie de la marchandise des entrepôts du vendeur. L'acheteur devra donc prendre toutes les assurances nécessaires pour la couverture de ces risques.

A défaut de règlement intégral, l'acheteur ne pourra s'opposer à la demande de restitution des marchandises. En cas d'ouverture d'une procédure collective à l'encontre de l'acheteur, le vendeur aura le droit de revendiquer la propriété des biens vendus conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur et sur le fondement de la présente clause expressément convenue. Les sommes déjà versées en compte resteront dans tous les cas acquises au vendeur à titre de dommages et intérêts.

## **Article 10 : Fiches produits.**

Les photographies illustrant les produits et leurs descriptions n'entrent pas dans le champ contractuel. Si des erreurs s'y sont introduites, en aucun cas la responsabilité de la société ECOGENESE SARL ne pourra être engagée. Le vendeur se réserve la possibilité de faire évoluer ses produits.

## **Article 11 : Responsabilité**

Les produits proposés respectent la législation française en vigueur. ECOGENESE SARL ne peut être tenu pour responsable en cas d'irrespect de la législation du pays où les produits sont livrés. ECOGENESE SARL ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat en cas de rupture de stock ou d'indisponibilité du produit, en cas de force majeure, de perturbation ou grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et/ou communications, inondation, incendie.

ECOGENESE SARL n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages indirects du fait des causes d'inexécution mentionnées ci-dessus, perte d'exploitation, perte de profits, dommages ou frais.

## **Article 12 : Juridiction**

Le lieu de paiement et de juridiction est Strasbourg. Tout litige de quelque ordre ou nature qu'il soit, est de convention express de la compétence des tribunaux de Strasbourg (France) auxquels il est fait attribution exclusive de juridiction, nonobstant toutes clauses contraires pouvant figurer sur tout document émanant du client ; les mandats ou acceptations de règlement, par chèque, traites ou autres moyens de paiement, même domiciliés ailleurs, n'opèrent ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de paiement et de juridiction et ce, même en cas de pluralité de défendeurs et d'appels en garantie.

## **Article 13 : Droit applicable**

Le présent contrat est soumis à la loi française et est rédigé en français. En cas de litige, seuls les tribunaux français sont à même de statuer.

## **Article 14 : Acceptation de l'acheteur**

Les présentes conditions générales de vente sont expressément agréées et acceptées par l'acheteur qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achats.